

# La Fédération Nationale des Syndicats des Usagers des Foires et Marchés s'est réunie hier à Lille

## ELLE A ADOPTÉ UN CERTAIN NOMBRE DE VŒUX DE DÉFENSE CORPORATIVE

L'Union Intersyndicale des Marchands de Marchés du Nord et du Pas-de-Calais, a tenu hier, à Lille, une grande réunion publique en la salle de la Légion d'Honneur, sous la présidence de M. René LINARD, président du Syndicat des Vendeurs sur Marchés, et de M. Léon AUBOIN, secrétaire du Syndicat de la Fédération Nationale.

Après un remarquable discours de M. VAN THOUROT, secrétaire du Syndicat de Bruay; BONNAIRE, trésorier des Vendeurs sur Marchés; LA BITTE, président du Syndicat des Commerçants sur Marchés; CARGNOLLES, secrétaire du Syndicat des Marchands Français; VANSENS, secrétaire adjoint de la Fédération.

Plus de 300 membres assistaient à cette réunion au cours de laquelle ont été adoptés les vœux suivants :

1° Que la Fédération Nationale des Syndicats des Usagers des Foires et Marchés soit reconnue en tant que syndicat d'intérêt public.

2° Que la Fédération Nationale des Syndicats des Usagers des Foires et Marchés soit reconnue en tant que syndicat d'intérêt public.

3° Que la Fédération Nationale des Syndicats des Usagers des Foires et Marchés soit reconnue en tant que syndicat d'intérêt public.

Les membres de la Fédération du Nord des Syndicats des Usagers des Foires et Marchés avant la réunion. Au centre du premier rang, M. René LINARD, président de la réunion; à sa droite, M. Raoul CARON, président de la Fédération Nationale, et à sa gauche, M. Léon AUBOIN, secrétaire général de la Fédération et LABITTE, président de l'Union des Commerçants sur Marchés.

seule fin que l'article 1er de la présente loi ne leur soit pas applicable, les ventes faites par les marchands ambulants et forains domiciliés fixe rentrent sous les jours à leur domicile, fréquentant les mêmes foires et marchés sur lesquels des places leur sont réservées et s'y installant régulièrement, à condition qu'ils soient en règle avec les lois sur les professions ambulantes et inmatriculés au Registre du Commerce depuis un an au moins.

Et que les deux derniers alinéas de l'article 6 soient modifiés comme suit :

« Ne sont pas considérés comme faites sous forme de déballage et échappent par suite aux dispositions de ladite loi les ventes effectuées par les marchands ambulants et forains domiciliés et les pièces réglementaires pour l'exercice de leur profession, à condition que ces ventes soient effectuées sur les foires et marchés. Les dispositions de l'article 1er de la présente loi ne s'appliquent pas non plus aux ventes que les marchands ambulants et forains feront de leurs marchandises sur les foires et marchés sous forme de soldes périodiques ou de fin de saison, à la condition que ces marchands ambulants ou forains justifient de leur immatriculation au Registre du Commerce. »

### QUELQUES VŒUX

1° Que la Corporation Foraine soit reconnue en tant que syndicat d'intérêt public.

2° Que la Corporation Foraine soit reconnue en tant que syndicat d'intérêt public.

3° Que la Corporation Foraine soit reconnue en tant que syndicat d'intérêt public.

### Chemins de fer

1° Que les marchands ambulants et forains jouissent des mêmes avantages que ceux accordés aux voyageurs de commerce pour le transport de leurs marchandises sans objet en vertu des circulaires C.A. n° 101.

2° Que des cartes de demi-tarif leur soient délivrées dans les mêmes conditions qu'aux voyageurs de commerce.

3° Que les puissances groupées leurs bases de leur tarif soient réduites sur les itinéraires de leur itinéraire et sur les itinéraires de leur itinéraire et sur les itinéraires de leur itinéraire.

### Le repos hebdomadaire

1° Que les accords pouvant intervenir...

### UN COMITÉ POUR LA REPRISE DES TRAVAUX DU CANAL DU NORD

Sur l'initiative de M. BASQUIN, député de la Somme, un Comité pour la reprise des travaux du Canal du Nord est en formation à la Chambre des députés.

M. Basquin se propose de le réunir à Lille, le 15 juillet, à 10 heures du matin, près de la gare d'Alsace, pour discuter les premières mesures en vue de l'action à mener.

### LE CONGRÈS Sténo Dactylographique de Douai

Les manifestations prévues au programme du Congrès des sténographes dactylographes, se sont déroulées suivant un horaire minutieusement établi par le Comité d'organisation et exécuté avec la plus grande régularité.

Lundi, des huit heures du matin, près de 200 congressistes se trouvaient dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville où quatre vastes autocars vinrent les prendre pour les mener à Notre-Dame-de-Lorette, au Monument canadien de Vimy et à Arras, où une réception leur était réservée à l'Hôtel de Ville.

### Une Banque a suspendu ses paiements à Carvin

La Banque Rombaud de Carvin qui est un des plus anciens établissements financiers de la région vient de fermer ses guichets.

La Banque Rombaud, maître de la propriété, succéda à la Banque Pillain dont la fondation remonte à plus d'un demi-siècle.

D'après les renseignements que nous avons pu recueillir, la Banque Rombaud n'aurait pas eu de succès dans son plan et des pourparlers sont en cours en vue du renouveau de cet établissement financier, car d'importants intérêts financiers se trouvent engagés dans cette affaire.

### LA VISITE ANNUELLE A TOURCOING D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GUERRE

Chaque année, une délégation d'officiers-élèves de l'École supérieure de guerre visite le centre textile de Tourcoing. Cette année encore, cette visite

## DANS LA LEGION D'HONNEUR

### M. Edmond JOSSIER sous-préfet d'Arras nommé Chevalier

Parmi les nouveaux promu dans l'Ordre de la Légion d'Honneur au titre de Ministre de l'Intérieur, nous y relevons le nom de M. JOSSIER Edmond, sous-préfet d'Arras, comme Chevalier de la Légion d'Honneur.

En ce qui concerne les Magasins à Prix Unique, les marchands forains émettent le vœu :



M. JOSSIER Sous-Préfet d'Arras

À Arras depuis plus de deux ans, M. Jossier eut à arbitrer quelques conflits, notamment la grève du textile qui prit fin dans d'heureuses améliorations. M. Jossier s'intéressa aussi beaucoup à la diminution du coût de la vie, en accord avec les représentants du commerce et notamment les bouchers.

Au point de vue administratif, M. le Sous-Préfet entretenait les meilleures relations avec les maires des communes, les aidant des conseils et par un concours que ne s'est jamais départi un seul instant. Il entretenait également les rapports les plus courtois avec tous les élus de l'arrondissement sans aucune distinction politique.

Il ne cessait d'exercer son action bienveillante et continue dans tous les services de l'arrondissement.

Les nombreux amis de M. Jossier se réjouissent tous de voir décerner cette haute distinction particulièrement bien méritée.

### M. J. VANCOSTENOBEL secrétaire général des Hospices de Lille nommé Chevalier

Dans notre édition de jeudi matin, nous avons annoncé qu'au titre du Ministère de la Santé Publique et de l'E.P., M. Jules VANCOSTENOBEL, secrétaire général des Hospices civils de Lille, était fait Chevalier de la Légion d'Honneur.

Cette distinction pleinement méritée, vient couronner l'œuvre d'un homme qui ne cessa, durant sa longue carrière, de pratiquer la bienfaisance.

Il ne cessait d'exercer son action bienveillante et continue dans tous les services de l'arrondissement.

Les nombreux amis de M. Jossier se réjouissent tous de voir décerner cette haute distinction particulièrement bien méritée.

### M. VANCOSTENOBEL Secrétaire général des Hospices de Lille

Docteur en droit, lauréat de la Faculté de Droit de l'Etat de Lille, M. VANCOSTENOBEL débuta dans l'administration, alors qu'il était avocat, comme attaché au Parquet du Procureur de la République de Lille; juge suppléant du Tribunal de 1re instance, il fut nommé secrétaire général des Hospices le 1er novembre 1903. Depuis cette époque M. VANCOSTENOBEL a constamment prodigué toute son intelligence dans la gestion d'une administration extrêmement complexe et dont les buts humanitaires n'ont nullement besoin d'être soulignés d'une façon particulière.

Malgré la lourde charge qu'il assume avec une activité jamais ralentie depuis bientôt 33 ans, M. VANCOSTENOBEL a été nommé secrétaire général des Hospices de Lille, le 1er novembre 1936. Il est, de plus, secrétaire général de l'Union Hospitalière du Nord-Est et de l'Union des Femmes de France, grandes associations qui lui permettent de traiter, en certaines circonstances, et en des rapports brillants, de questions de solidarité sociale et autres inhérentes aux raisons d'existence de ces puissants groupements.

La vie administrative de M. VANCOSTENOBEL est d'ailleurs marquée de multiples étapes de la reconnaissance puisque le nouveau légionnaire est Chevalier de l'Ordre Agricole, Officier d'Académie, Officier de l'Instruction Publique, Chevalier de l'Ordre de Léopold II; il est aussi titulaire de la Croix civique de 1re classe de Belgique, Médaille d'Or comme collaborateur des Hospices.

La déclaration de guerre, M. VANCOSTENOBEL fut mobilisé, fait prisonnier et détenu pendant toute la campagne de France. Il est, du reste, titulaire de l'Ordre de Léopold II de 1re classe de Belgique, Médaille d'Or comme collaborateur des Hospices.

Le ruban rouge qui vient orner sa boutonnière symbolise, par conséquent, les qualités d'un homme de bien qui consacrera tout son temps, toutes ses forces à la pratique, sans relâche, autour de lui.

## ECHOS et CARNET

**CALENDRIER.** — Vendredi 6 juin 1936. — Soleil: lever, 3 h. 51; coucher, 19 h. 47; Lune: lever, 90 h. 37; coucher, 3 h. 38. Aujourd'hui: Saint-Florence. — Demain: Saint-Claude.

**MÉTÉOROLOGIE.** — Station de Lille. — (Observations faites le 6 juin 1936, à 16 h.) : Air: 16.0; Humidité: 75; Vent: 1.5; Direction: N; Force: 1.5; Pluie: 0.0; Neige: 0.0; Brouillard: 0.0; Visibilité: 10.0; Direction du vent: N; Force du vent: 1.5; Direction des nuages: N; Hauteur du ciel: 1000; Direction de la brise: N; Force de la brise: 1.5; Direction de la brise: N; Force de la brise: 1.5.

## IMPORTANTE RÉUNION DU SYNDICAT DES INSTITUTEURS A LA BOURSE DU TRAVAIL DE LILLE

### M. DELMAS, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SYNDICAT NATIONAL Y A PRIS LA PAROLE

La section du Nord du Syndicat National des Instituteurs et Institutrices avait convoqué hier, en une assemblée publique, à la Bourse du Travail, le personnel enseignant.

Cinq cents adhérents assistèrent à cette réunion, qui se tint sous la présidence de M. Duham, trésorier du Syndicat.



En haut: Le Bureau pendant la réunion hier après-midi à la Bourse du Travail de Lille; on voit au centre, M. DELMAS, secrétaire général du Syndicat National des Instituteurs et Institutrices de France et des Colonies, ayant à sa droite M. DUHEM, trésorier de la Section du Nord et GUILLOTIN, secrétaire général de l'U. L. et à sa gauche Mlle ALA VOINE, secrétaire administrative de la Section du Nord; Mlle DEGHILAGE, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique; M. DUBOIS, secrétaire adjoint et AFIENS, conseiller départemental de l'Enseignement primaire du Nord. — EN BAS: Une vue de l'assemblée générale.

M. MIENS, conseiller départemental, salua ensuite les nombreux instituteurs et institutrices, présents les excuses de M. Thomas, député, ancien secrétaire général de la section du Nord, exposa l'action des délégués départementaux, élus du personnel, auprès de l'inspection académique.

Chaleureusement applaudi, M. Delmas examina, en terminant, la situation intérieure et extérieure rendue délicate par les difficultés budgétaires et fit appel à la propagande des adhérents.

M. DUHEM félicita M. Delmas de son engagement postcolonial tel qu'il est envisagé présentement.

Après avoir entendu M. Ch. Miens, conseiller départemental du Nord, et M. Delmas, secrétaire général du Syndicat national, M. Duham, trésorier de la section du Nord, fit un tour d'horizon rapide parmi les revendications qui tiennent au cœur des instituteurs. Vivement frappé de la situation de la région parisienne, de l'aspect paisible et pacifiste des travailleurs, l'orateur envoya son salut aux grévistes et souhaita par l'avènement d'un Front populaire une prompte satisfaction de leurs revendications.

Il posa ensuite plusieurs problèmes intéressants: le personnel enseignant; les revendications des jeunes, lésés par le retard de l'avancement, le droit syndical dont aucune texte n'a encore été voté par le parlement, le reclassement des retraités.

Un problème intéressant qu'il effleura fut celui de la prolongation de la scolarité. La C.G.T. a fixé l'âge minimum à 16 ans. L'orateur montra tout le bienfait de cette réforme pour la résorption du chômage, la faible valeur de l'ense-

### Une adresse de sympathie aux grévistes

En ouvrant la séance, M. DUHEM proposa l'adresse de sympathie suivante aux ouvriers actuellement en grève, qui est votée à l'unanimité :

« Les instituteurs et institutrices du Nord, réunis à Lille, le 4 juin 1936, à l'appel de la section du Nord du Syndicat national, ont décidé :

« 1° De marquer leur sympathie à l'égard des ouvriers de l'industrie privée actuellement en grève pour arracher au patronat égoïste leurs justes revendications, pour faire triompher leur droit à la vie.

« 2° En contact journalier avec les enfants du peuple, les instituteurs et institutrices ont pleine conscience de la légitimité des revendications ouvrières et s'engagent à les soutenir ».

### Les briseurs de vitrines operent à Roubaix mais ils furent rapidement arrêtés

Le 5 juin, à 21 heures, des individus ont tenté de briser la vitrine de la boutique de chaussures de M. Vromant, marchand d'articles de sport, 30, rue du Grand Chemin, fut éveillée par le fracas de verre brisé, on venait de défoncer sa vitrine.

Le commerçant appela à l'aide et les malfaiteurs prirent la fuite.

Il n'allèrent pas loin, car le poste central alerté par téléphone avait dépêché le sous-brigadier Maerke et les agents Paes et Henry.

Ceux-ci au cours d'une patrouille furent assez heureux pour mettre la main sur un trio suspect qui était l'auteur de la tentative de cambriolage rue du Grand Chemin et qui venait d'ailleurs de renouveler le même exploit au 31 de la Grand Rue à l'étalage du Magasin de Chaussures André.



La vitrine brisée du marchand de chaussures.

M. Vromant estime avoir subi un préjudice de 2.000 francs.

La police enquête.

### AUX 100.000-CHEMISES SUCCURSALE DE LILLE

79, Rue Nationale, Les articles spéciaux de très belle qualité et à des prix très étudiés. Chemises col tenant ou avec 2 cols, jolies nouveautés, 25 FRS — Chemises à manches courtes, nouvelles et pratiques, 19 FRS 50.

## FOIRE de DOUAI

STAND N° 208  
Un récepteur de T. S. F. 7 lampes, à 700 francs, recevant les ondes de 13 à 2.000 mètres, est exposé en démonstration. Venez le voir, vous serez stupéfait, ou écrivez, dès maintenant, pour recevoir le catalogue et documentation sur cette nouveauté à

### VISIOLA RADIO FLANDRE

16, boulevard Carnot, ARRAS (P.-de-C.)  
FACILITES EN 6 ET 12 VERSEMENTS. — 050

8 h. 30. n° 1 à 2.403; 9 h. 2.404 à 4.637; 9 h. 15. 4.638 à 6.358; 9 h. 45. 6.359 à 8.093; 10 h. 8.094 à 9.766; 10 h. 15. 9.767 à 11.742; 11 h. 11.743 à 13.670.

Après-midi. — 2 h. 30. 13.671 à 15.498; 3 h. 15.499 à 16.972; 4 h. 15. 16.973 à 18.814; 5 h. 18.815 à 20.341; 6 h. 20.342 à 21.675; 7 h. 21.676 à la fin.

### HERNIEUX

Lesamedijuin de 9 h. à 12 h.  
à la PHARMACIE des PRODUITS CORBEAUX, 11 bis Rue de Lannoy, à ROUBAIX, le délégué spécial du Dr BARRERE fera une démonstration absolument gratuite aux intéressés.

Ne manquez pas cette occasion de vous renseigner sur votre hernie et par l'essai sans contresensation possible, des remarquables qualités du NEO BARRERE, le bandage sans pelote et sans ressort.

Cet appareil maintient les hernies les plus volumineuses.

L'action du NEO BARRERE ne s'explique pas, elle se démontre.

Les intéressés le constateront en se rendant à cette démonstration le Samedi 6 Juin, à la PHARMACIE des PRODUITS CORBEAUX, 11 bis, rue de Lannoy, à ROUBAIX.

UN BARRERE S'ESSAIE

### UNE BELLE ŒUVRE

Le Lutter Club Pierre de Roubaix, ayant siège à 267 bis, rue Jules Guesde, a pris dernièrement une belle initiative.

D'accord avec l'Amicale Pierre de Roubaix, il organise un grand gala de lutte et de catch au catch can, au profit de l'œuvre des Colonies de vacances, de la F. A. L. de Roubaix.

Nul doute que le public appréciera comme il convient, le fait de joindre le sport à une œuvre, qui, dans ce Roubaix travailleur, est considérée à juste titre comme œuvre méritoire.

Ce gala sera présidé par MM. le docteur Guislain, président d'honneur du Club, représentant M. le maire, Baroux, président de la Ligue du Nord de Lutte, Campens, directeur de l'Œuvre des Colonies de vacances et Vandendorpe, vice-président de la F. A. L. Le prix d'entrée minimum: 4 fr. et 2 fr. est à la portée de tous et ce faisant, la population aidera une œuvre qui intéresse surtout de la santé des enfants.

### PAIEMENT DES CHOMEURS

Le paiement des chômeurs aura lieu le samedi 6 juin 1936, rue de l'Ermitage, dans l'ordre ci-dessous :

### UN VOL DANS UNE VOITURE

M. Robert Wagner, 21 ans, représentant, demeurant rue Voltaire, avait laissé sa voiture en stationnement mercredi soir, face au numéro 89 de la rue de Mouvans.

Lorsqu'il la reprit, il eut la désagréable surprise de constater qu'on lui avait

### IL NE FAUT PAS TENTER LE DIABLE

Le jeune Marcel Bequet, écolier avait laissé avant hier soir sa bicyclette contre la façade du café que tiennent ses parents, 117, rue de la Gare.

Il s'aperçut de son oubli, le lendemain matin.

Naturellement le vélo avait disparu. Une plainte de plus !

### AUX 100.000-CHEMISES SUCCURSALE DE LILLE

79, Rue Nationale, Les articles spéciaux de très belle qualité et à des prix très étudiés. Chemises col tenant ou avec 2 cols, jolies nouveautés, 25 FRS — Chemises à manches courtes, nouvelles et pratiques, 19 FRS 50.

### PAIEMENT DES CHOMEURS

Le paiement des chômeurs aura lieu le samedi 6 juin 1936, rue de l'Ermitage, dans l'ordre ci-dessous :

### UN VOL DANS UNE VOITURE

M. Robert Wagner, 21 ans, représentant, demeurant rue Voltaire, avait laissé sa voiture en stationnement mercredi soir, face au numéro 89 de la rue de Mouvans.

Lorsqu'il la reprit, il eut la désagréable surprise de constater qu'on lui avait

### IL NE FAUT PAS TENTER LE DIABLE

Le jeune Marcel Bequet, écolier avait laissé avant hier soir sa bicyclette contre la façade du café que tiennent ses parents, 117, rue de la Gare.

Il s'aperçut de son oubli, le lendemain matin.

Naturellement le vélo avait disparu. Une plainte de plus !

### AUX 100.000-CHEMISES SUCCURSALE DE LILLE

79, Rue Nationale, Les articles spéciaux de très belle qualité et à des prix très étudiés. Chemises col tenant ou avec 2 cols, jolies nouveautés, 25 FRS — Chemises à manches courtes, nouvelles et pratiques, 19 FRS 50.

### PAIEMENT DES CHOMEURS

Le paiement des chômeurs aura lieu le samedi 6 juin 1936, rue de l'Ermitage, dans l'ordre ci-dessous :